

FORMATION SYNDICALE

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET ÉVALUER LA SANTÉ DE NOTRE ENTREPRISE

Cette formation est organisée en collaboration avec la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ. Une politique de remboursement des salaires s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



Pour agir de façon préventive, il faut se donner les moyens d'évaluer régulièrement la situation de l'entreprise. Cette formation s'adresse aux dirigeantes et aux dirigeants, ou élus des syndicats locaux et a pour objectifs de les aider à :

- ⇒ Analyser le fonctionnement de l'entreprise afin de pouvoir identifier les signes de difficultés qui peuvent avoir un impact sur la situation financière et sur les emplois;
- ⇒ Se familiariser avec le langage financier, être en mesure de lire et de comprendre les liens entre les grandes fonctions de l'entreprise et les composantes des états financiers, dont les coûts de main-d'œuvre;
- ⇒ Mobiliser les membres en instaurant une approche préventive dans le milieu de travail.



Urgence-emploi peut vous aider

- ◇ À entreprendre une démarche préventive pour sauvegarder des emplois;
- ◇ À dépister les signes de difficulté dans votre milieu de travail en élaborant le diagnostic de l'entreprise;
- ◇ À bâtir un plan d'action;
- ◇ À mettre sur pied un projet syndical de formation en emploi;
- ◇ À vous familiariser avec les outils et les programmes concernant le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi;
- ◇ À choisir une firme de consultants pour la mise sur pied d'un :
 - ◇ Projet en organisation du travail;
 - ◇ Comité de concertation;
 - ◇ Comité de reclassement.
- ◇ À mieux comprendre un bilan financier par le biais de la formation *Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé d'une entreprise*;
- ◇ À bâtir votre rapport de force et créer des alliances pour sauver vos emplois.

N'hésitez pas à contacter les conseillères du Service

CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 2500
Montréal (Québec)
H2M 2V6

Téléphone : 514 387-3666
Télécopieur : 514 387-4393
Site Internet :
www.montrealmetropolitain.ftq.qc.ca
Conseillères :
Sylvie Majeau : smajeau@ftq.qc.ca
Jasmine Martin : jmartin@ftq.qc.ca



UN SERVICE DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

URGENCE
POUR SAUVER VOTRE
EMPLOI



LE
SERVICE URGENCE-EMPLOI
DU CONSEIL
PEUT VOUS AIDER DANS
VOS DÉMARCHES

Emplois

Actions

Sauvegarde

Maintien

Prévention

**L'IMPORTANT, C'EST D'AGIR DE FAÇON PROACTIVE
DES LES PREMIERS SIGNES DE DIFFICULTÉ**

Mini-questionnaire

Le Service Urgence-emploi a élaborer un **mini-questionnaire** d'une douzaine de questions vous permettant en un coup d'œil d'évaluer la situation dans votre établissement. Ce questionnaire est disponible auprès des conseillères du Service.



Si vous répondez **NON** à toutes les questions, votre entreprise semble en santé. Il faut donc profiter de la situation. L'employeur est toujours plus réceptif durant cette période aux changements proposés par la partie syndicale.

Si vous répondez **OUI** à un ou plusieurs de ces signes, n'attendez pas que la situation s'aggrave. Agissez dès maintenant.



Contactez les conseillères du Service si vous désirez en connaître davantage. Nous pourrions vous suggérer une démarche pour le maintien et la sauvegarde de vos emplois. De plus, nous pouvons élaborer pour vous le diagnostic de votre entreprise. Nos interventions se font à même une logique de soutenir le travail des dirigeantes et des dirigeants des sections locales et ce, partout au Québec.

Diagnostic de l'entreprise

Vouloir améliorer nos conditions de vie et de travail passe par le maintien et la création d'emplois de qualité. Pour cela, il faut bien connaître notre milieu de travail, notre entreprise, notre secteur d'activité et notre région.

Il existe un outil pour effectuer le diagnostic de notre entreprise qui permet d'identifier les signes de difficulté reliés aux cinq grandes fonctions (production, gestion, RH, finances et marketing).

Cette analyse en profondeur est nécessaire pour colliger toutes ces informations qui nous mène à l'élaboration d'un plan d'action visant le redressement de la situation.

Nos interventions

La conviction profonde que l'on peut infléchir le cours des choses lorsqu'on agit avant que les problèmes ne s'aggravent, nous amène à concentrer davantage nos interventions en prévention tout en arrimant les actions aux dynamiques socioéconomiques locales et régionales dans lesquelles s'insère l'entreprise aidée.

Le Service s'est développé autour de trois volets d'intervention. La **prévention des pertes d'emplois et de fermetures d'entreprises** : il s'agit de faire le diagnostic de l'entreprise et de réaliser un plan d'action visant à éliminer les problèmes ou à amoindrir leurs conséquences.

Le deuxième volet, dit de **réintégration en emploi**, prend forme à la suite d'un licenciement collectif ou de la fermeture d'une entreprise et consiste à informer sur les mesures de reclassement de la main-d'œuvre (leur permettant de réintégrer plus facilement le marché du travail) et au besoin, de mettre sur pied un comité de relance.

Le troisième volet, voué au **développement socioéconomique régional et local** consiste à recruter, informer et soutenir les représentantes et les représentants FTQ siégeant à des instances de développement socioéconomique. Nous leurs offrons également notre soutien en organisant au besoin des soirées d'informations sur différents sujets reliés à leur mandat.